



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION CTSD 5 novembre 2019

Monsieur le Directeur Académique,

Madame la Secrétaire générale,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nouvelle année, où la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique qui entre en application met à mal notre rôle de représentants des personnels. Nous n'avons cessé de le dénoncer et nous le maintenons : les personnels vont se retrouver seuls face à l'administration et la transparence que nous connaissions disparaît. C'est dénigrer le rôle de régulateur que nous avons entre les agents et l'employeur, c'est dénigrer notre connaissance du terrain et toutes les situations que nous anticipions avec un réel échange entre les représentants des personnels et l'administration, pour l'intérêt du service.

C'est dans ce contexte que nous nous retrouvons aujourd'hui.

Des points totalement différents sont abordés ce jour.

Concernant le déploiement des PIAL et la gestion des AESH qui en découle, nous avons différentes inquiétudes et interrogations que nous souhaitons poser dès à présent :

Nous constatons que la majorité des PIAL sera basé en établissement du second degré. Les 12 PIAL second degré expérimentés en 2019 / 2020 semblent de fait absorber en 2020 les écoles primaires de leur bassin ou de leur zone de recrutement. Les créations de nouveaux PIAL sont également toutes inter degré, et rattachées à un établissement secondaire. Tous les coordonnateurs seront des personnels du second degré. Le risque que les besoins spécifiques des écoles primaires soient méconnus ou mal identifiés est réel, et nous craignons un impact sur la gestion des AESH en écoles. Par ailleurs, nous nous interrogeons sur l'augmentation de la charge de travail des DACS ou coordonnateurs ULIS désignés comme coordonnateurs de PIAL inter degrés.

Ce regroupement des AESH par pôles a notamment pour but une souplesse et favoriser le remplacement. Nous revendiquons une attention particulière à la situation personnelle de chaque AESH. Ces personnels ne sont pas des pions déplaçables en fonction des besoins au jour le jour. Nous insistons comme lors du dernier CTSD au nécessaire maintien de chaque AESH dans son lieu d'exercice. Et qu'elle ne soit pas déplacé du jour au lendemain. Même si nous actons que chaque élève en situation de handicap doit être accompagné, cela ne peut pas se faire au détriment d'un autre élève et /ou de la situation de l'AESH.

Cette gestion fait craindre l'amplification d'une dérive existante. En collège, les élèves sont suivis en classe par des AESH différents (jusqu'à 4) selon les cours. Il est difficile pour les AESH d'effectuer un suivi efficace dans ces conditions. Leurs emplois du temps sont parfois à trous, cela crée des tensions car ils ne sont pas identiques entre chaque AESH.

Le renforcement des PIAL crée pour les AESH une situation anxiogène. Leur emploi du temps, leur lieu d'exercice risque d'être modifié sans prendre en compte leur implication dans les équipes ou dans leurs accompagnements individuels.

Nous vous alertons sur le fait que cette situation s'est déjà présentée cette année, alors même que les agents impactés n'étaient pas en PIAL : ces AESH, même provisoirement, se sont retrouvées à faire des kilomètres en plus, sans avoir signé d'ordre de mission, sans avoir été informé des procédures de remboursement de frais kilométriques et sans que l'administration ne se soit assurée de la gestion familiale modifiée que cela engendrait.

L'UNSA éducation sera vigilante aux respects des droits des AESH. Nous réitérons la demande que les organisations syndicales soient associées à la mise en place des PIAL, afin de pouvoir apporter notre regard de terrain.

A propos des postes en collèges, nous constatons et dénonçons l'augmentation des heures supplémentaires. Chaque enseignant fera ses deux heures imposées !

Ces HSA conduisent de plus en plus d'enseignants à voir leur service partagé entre deux établissements, alors que le nombre d'heures liées à la discipline serait couvert sans heure à l'extérieur. Cela crée au sein des équipes de vives tensions et désorganise la vie des établissements. Les projets d'équipe deviennent difficiles, les enseignants ont le sentiment d'être éparpillés, de ne pas être intégrés au sein d'une équipe.

Pour exemple l'an dernier, et malgré notre appel à la DSDEN, deux collègues d'une même discipline, toutes deux en situation de fragilité liées à des maladies chroniques ont dû :

- Pour l'une assurer un service avec des heures supplémentaires non désirées
- Pour l'autre un service partagé

Ce qui a engendré beaucoup de fatigue et de démotivation.

En fonction des DHG proposées, certains personnels doivent accepter de faire plus d'heures et des postes sont supprimés.

L'UNSA Education réaffirme son attachement à un service public de qualité, qui passe nécessairement par des conditions de travail favorables à ses personnels.

La gestion des AESH ou des enseignants doit être menée dans un objectif commun, celui de la réussite de tous les élèves.

Nous sommes favorables au collège unique et à l'école inclusive... mais cela doit se traduire par des moyens humains pour accompagner, éduquer les élèves.

L'éducation doit être une vraie priorité de l'Etat.

Merci de votre attention.

Vos représentants UNSA Education : Nadège Buguet, Françoise Everitt, Vincent Perrot, Sylvain Lerouge